S.N.T. - C.G.T. 37

S.N.S.T. - F.O. 37

S.N. - C.F.T.C. 37

Tous en grève le 22 mars 2001 !

urgent à faire circuler rapidement merci .

Fin janvier, les personnels exprimaient massivement dans la grève l'exigence de véritables négociations sur toutes leurs revendications, tant dans notre ministère qu'au niveau de la fonction publique.
Cette exigence reste pleinement d'actualité.
*L'appel des fédérations de fonctionnaires pour la journée d'action du 22 mars concerne les négociations salariales et notre **pouvoir d'achat**.*
*Ces enjeux se conjuguent aux revendications posées par l'ensemble des fédérations des finances, en matière d'**emplois**, de l'**ARTT** et de **missions**, dès lors qu'ils s'opposent, dans un contexte de croissance, à la politique budgétaire du gouvernement concernant les dépenses publiques.*
L'unité des personnels sur les revendications posées au Ministère est une condition de l'efficacité de l'action.
C'est dans ce sens que le SNT-CGT 37 , le SNST-FO 37et le SN-CFTC 37 entendent continuer à agir.
*Ils vous proposent de remplir massivement cette lettre (de la photocopier si nécessaire) et de la leur adresser **avant le 20 au soir par fax** (au D.I. 02 47 71 76 25 ou 02 47 71 76 28).*
Ces lettres seront déposées au Trésorier- payeur général à l'issue de l 'assemblée générale jeudi matin.

---

19 mars 2001

Lettre ouverte des agents de la trésorerie _____ service_____ dépt. d'Indre et Loire déposée le 22 03 2001.

à Monsieur le Ministre du MINEFI
s/c de Monsieur le Trésorier payeur général

Ce qui caractérise le plus fortement la situation dans nos services, c'est le fort mécontentement des agents en matière d'emplois, de missions, et de salaires.
Pour le service public, pour l'emploi, pour les droits des agents, les agents, soussignés, revendiquent de réelles négociations, notamment sur les expérimentations en cours.
En Indre et Loire, la vingtaine d'emplois vacants doit être immédiatement pourvue sauf à hypothéquer l'avenir de nos missions, et donc du Trésor.
La mise en place, le premier janvier prochain, de l'ARTT se révélerait catastrophique à situation constante. La réduction du temps de travail en Indre et Loire devrait correspondre à la création de 60 emplois.
L'accomplissement de nos missions passe par ces impératifs.

NOM, PRENOM	GRADE	SIGNATURE